

Montréal, le 15 juillet 2024

Madame Valérie Plante
Mairesse de la ville de Montréal
mairese@montreal.ca

Objet : L'affiche dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville de Montréal

Madame,

Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec) est un organisme sans but lucratif qui se préoccupe des inégalités de droits subies par les femmes tant au niveau local qu'à l'international. Nous représentons des centaines de personnes – femmes et hommes, de toutes origines, nationalités et convictions – qui combattent ensemble en faveur de l'égalité des droits des femmes avec ceux des hommes. À cet égard, il est indéniable que la laïcité de l'État est un préalable essentiel, car elle représente le socle sur lequel repose tout État de droit universel qui respecte la liberté de conscience et l'égalité de toutes les personnes sans égard à leur sexe ou à leur religion.

Après des rénovations qui ont duré quelques années, l'Hôtel de ville de Montréal a été récemment rouvert et nous avons pu constater que vous avez fait retirer, tel que prévu et attendu, le crucifix qui y apparaissait auparavant afin de permettre aux concitoyens et concitoyennes laïques ou d'une quelconque confession religieuse, de s'y sentir accueillis sans aucune discrimination.

Par la présente, nous tenons donc tout d'abord à vous féliciter d'avoir rempli votre promesse.

Toutefois nous avons été stupéfaites de constater que le hall fraîchement rénové de l'Hôtel de ville expose désormais une très grande affiche illustrant trois personnages composés d'une femme musulmane voilée d'un hidjab et encadrée par deux hommes aux accoutrements tels qu'il nous est impossible de définir précisément à quel groupe ils pourraient bien être identifiés.

Il est complètement inacceptable que vous ayez de votre propre chef décidé de troquer la croix pour le hidjab ou, dit autrement, la religion catholique pour la religion musulmane. Vous n'êtes certainement pas sans savoir que le hidjab est le signe religieux qui représente le fer de lance d'une vision plus intégriste de la religion musulmane.

Croyez-vous sincèrement que la population du Québec va appuyer une telle initiative de votre part ? Ce sont des décisions qui ne passent pas le seuil de l'acceptabilité sociale et qui ne peuvent que fragiliser la cohésion sociale.

Cette large affiche envoie carrément le message à la population que la ville de Montréal promeut maintenant la religion musulmane en remplacement de la religion catholique, étant donné l'absence désormais avérée de la croix patrimoniale qui était auparavant exposée à la vue dans le bâtiment.

Vous conviendrez assurément qu'il s'agit là d'un absolu non-sens qui a pour effet de discriminer toute femme qui ne soit pas musulmane et même toutes celles qui le sont mais qui n'adhèrent pas à l'idéologie salafiste. En effet, vous ne pouvez ignorer que nombre de femmes de culture musulmane ne portent pas le voile et appuient entièrement la Loi de la laïcité du Québec. Ça fait énormément de femmes discriminées!

Il s'ensuit de cet état de fait que PDF Québec s'oppose formellement à ce que cette affiche demeure dans l'enceinte de l'Hôtel de ville de Montréal (ni d'ailleurs autre part dans le bâtiment) car, comme l'exige la Loi, tout bâtiment gouvernemental public doit pouvoir montrer non seulement une neutralité de fait mais aussi d'apparence. Il apparaît d'ores et déjà évident que d'afficher ainsi un parti pris en faveur de la religion musulmane est absolument contraire à la Loi de la laïcité qui a été adoptée démocratiquement par l'Assemblée nationale du Québec en 2019.

En conséquence, nous exigeons que l'affiche en question soit retirée incessamment du hall d'entrée de l'Hôtel de ville de Montréal, ceci afin de respecter la diversité de conviction de tous les citoyens et citoyennes. Advenant notre requête ignorée, nous n'aurons pas d'autre choix que de prendre d'autres actions ayant des retombées médiatiques

En terminant, je vous saurais gré de m'aviser dans les plus brefs délais si vous comptez ou non retirer l'affiche en question des murs de l'Hôtel de ville.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Michèle Sirois
Présidente de Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)
michele_sirois@pdfquebec.org

cc. Jean-François Roberge, ministre responsable de la Laïcité, Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice,